

Venelles *Mag*

Le magazine de la Ville #86 • MARS 2022

Sécurité : Venelles, ville vigilante

pp. 12 > 16

VENELLES AVANCE Trouver un emploi à Venelles

ILS FONT LA VILLE Cap sur l'Agenda 2030 avec les Venellois

ÇA BOUGE : vos idées pour le pôle culturel !



• Toute l'actualité de votre ville sur venelles.fr
 Venelles l'appli
 Facebook et Instagram
 Ville de Venelles



• Abonnez-vous à la newsletter de Venelles !



Vous recevrez l'essentiel des actualités municipales, les événements culturels, sportifs et associatifs à venir.
communication@venelles.fr

• Couverture
 Atelier de sensibilisation à la sécurité routière – école élémentaire des Cabassols – nov. 2021

© C. Jacquety / Mairie de Venelles



RETOUR EN IMAGES P. 4-7

Les événements marquants d'octobre 2021 à janvier 2022

VENELLES AVANCE P. 8-11

- **Actualités** - Crise sanitaire
- **Solidarité** - Trouver un emploi à Venelles
- **En travaux** - le point sur les chantiers des réseaux



DOSSIER P. 12-16

Venelles, ville prudente



ILS FONT LA VILLE P. 17-21

- **Portrait** - Adieu à Alain Fauris
- **Participation citoyenne** – Cap sur l'Agenda 2030
- **Associations** – On chante à Venelles !
- **Les tribunes des élus**



CA BOUGE P. 22-28

- **Enfance et jeunesse** – Au programme ce printemps...
- **Sport** – Les derniers titres des athlètes venellois
- **Culture** – Zoom sur les expos – le projet concerté du pôle culturel
- **Agenda**



VENELLES PRATIQUE P. 29-31

- **Numéros utiles** - Nouveaux professionnels
- **Carnet** - Permanences
- **Pharmacies de garde** - Collecte et tri des déchets



Venelles • Mag

Journal d'information municipale de la Ville de Venelles (Bouches-du-Rhône)

Directeur de la publication : Arnaud Mercier
Rédacteur en chef : Anne-Claire Friehe
Rédaction : Anne-Claire Friehe, Emmanuel Rufi, Chloé Jacquety • **Conception graphique :** Aude Dany • **Photos :** Mairie de Venelles

Impression : CCI • Tirage 4 600 exemplaires
 Dépôt légal à parution
Remerciements au comité de relecture composé de : Sylvie André, Chloé Jacquety, Emmanuel Rufi et Françoise Weller
Accueil Mairie : 04 42 54 16 16
Service Communication : 04 42 54 93 27
communication@venelles.fr





« Grâce à l'implication et à la solidarité de dizaines de bénévoles [...] les cantines ont pu fonctionner normalement ! »

Édito

Tous mobilisés pour Venelles !

Nous vous avons souhaité une année 2022 pleine d'envies et de défis. Ils sont au rendez-vous et notre équipe municipale est sur le pont pour préserver la bonne gestion et la qualité de vie venelloise.

Les défis ont commencé avec une rentrée scolaire de janvier bousculée par le variant Omicron. Face à une pénurie inédite de candidats pour remplacer le personnel de cantine absent, plusieurs dizaines de parents d'élèves se sont portés volontaires afin de permettre d'assurer le bon déroulement du temps de cantine. Un grand merci à toutes et tous !

Les défis sont également d'ordre financier. Depuis mars 2020, la municipalité enregistre un coût covid estimé à plus de 672 000 euros. Il s'agit de dépenses de personnels supplémentaires - principalement dans les écoles -, de dépenses de matériel de protection ou de manques à gagner divers. Par ailleurs, les dépenses d'électricité devraient doubler cette année, en raison d'une augmentation vertigineuse des tarifs annoncée : un surcoût estimé à 240 000 euros pour la Collectivité. Le conflit russo-ukrainien pouvant encore impacter ces estimations...

Les défis sont, enfin, institutionnels. Une nouvelle loi vient modifier l'organisation de la Métropole Aix-Marseille-Provence et supprimer, d'ici l'été 2022, l'échelon intermédiaire que constitue le territoire du Pays d'Aix. Cette nouvelle organisation implique des rééquilibres à venir dans la répartition des compétences et des moyens financiers entre communes et Métropole.

Pour relever ces défis, la municipalité est fière de pouvoir compter sur la mobilisation exemplaire des Venellois. Associations, commerçants, bénévoles, agents municipaux, élus ... depuis deux ans l'élan collectif nous permet de continuer à avancer efficacement.

Cette implication citoyenne, ces envies partagées, nous les retrouvons au travers de la démarche « Venelles en transition ». L'engagement de plus de six cents d'entre vous a donné corps à près de trois cents pistes de travail, l'heure est désormais à l'élaboration du futur Agenda 2030 de Venelles.

Dans ces pages vous découvrirez aussi dans quelle mesure l'adhésion des Venellois aux actions de sécurité mises en place par la commune, récemment récompensée de trois coeurs par le label Ville prudente, s'avère là encore essentielle. Les dispositifs de Voisins vigilants et de Commerces vigilants en sont une excellente illustration.

Alors merci pour votre engagement et continuons, ensemble, à prendre soin de notre ville et de ses habitants !

Arnaud Mercier
Maire de Venelles

Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône
Membre du Bureau et Président de Commission
à la Métropole Aix-Marseille-Provence

ÉLECTIONS

Vous recevrez prochainement votre nouvelle carte d'électeur, dans le cadre de la réorganisation des bureaux de vote (lire p. 9).

Soyez vigilant : certains d'entre vous seront affectés à un bureau de vote différent des scrutins précédents.

20 octobre

Lancement du frigo-livres

La première « bibliothèque » de rue de Venelles a pris place rue des écoles pour permettre au jeune public d'échanger des livres et découvrir de nouvelles histoires.



29 octobre

Les petits monstres sont de sortie !

Les enfants ont revêtu leurs déguisements les plus effrayants pour fêter Halloween au centre de loisirs L'Oustau.

Du 1^{er} au 30 novembre

Mensuelle jeunesse « Porte tes droits »

Enfants et adolescents ont été nombreux à donner libre cours à leur créativité sur le thème des droits de l'enfant sur des portes en bois de récupération installées rue des écoles.



24 novembre

Joyeux anniversaires !

Anita, Thérèse, Armande et Robert ont soufflé leurs bougies en bonne compagnie lors du déjeuner d'anniversaire mensuel des seniors au centre communal d'action sociale. Un joli moment de partage !





Du 1^{er} au 24 décembre

6 500 Venellois pour un Noël de fête et de partage

En décembre, les festivités se sont enchaînées à Venelles pour célébrer la fin de l'année. Petits et grands ont été séduits par les marchés de Noël, les promenades en traineau, les ateliers créatifs, la parade de chevaux lumineux, le feu d'artifice, la lecture de conte pour enfants, les chorales, ou encore la journée du pull à motifs « so Christmas » !



chorale par By the Way



Du 15 au 22 décembre

Les rois de la glisse

Un beau succès pour la nouveauté de cette année : la patinoire synthétique éphémère installée en plein cœur de la ville n'a pas désempilé. Chaussés de vos patins, vous avez été 2 000, petits et grands, à vous en donner à cœur joie ! Une animation portée par "Venelles, capitale provençale de la culture".

Du 1^{er} au 21 janvier

Des vœux intergénérationnels

Très créatifs, les petits Venellois ont mis tout leur cœur à l'ouvrage pour confectionner des cartes de vœux à destination des seniors, dans le cadre de la première Mensuelle Jeunesse de 2022.



1^{er} octobre

« Zavarka », un concert musique du monde insolite !

Le public été conquis par le savoureux mélange de musique russe et tzigane du répertoire du groupe Tchayok, sublimé par le son envoûtant des balalaïkas.



Du 2 au 10 octobre

« Le petit peuple des murs » : les enfants, graines de graffeurs

Expérimenter pour mieux transmettre : pari réussi pour la dernière création d'Artesens ! Cette exposition interactive à la voûte Chabaud a permis aux enfants de se plonger dans l'univers du street art en recomposant des œuvres urbaines.



6 décembre

« Oui futur ! », un concert Rock'n roll pour les scolaires !

Ambiance survoltée avec le groupe Bab et les Chats qui a mis le feu à la salle des fêtes au cours de sept représentations pour les enfants des écoles primaires.



22 janvier

Le chantier du pôle s'ouvre au public

Il est désormais possible de visiter le site du futur pôle culturel. Après les premiers rounds lors des Journées du patrimoine, fin janvier ce sont des spectateurs habituels venellois, des futurs usagers du site mais aussi des professionnels du spectacle et des institutionnels qui ont découvert les lieux. Vous souhaitez réserver une visite du pôle ? RdV p.25...



24 > 28 janvier

"Bonne pêche, mauvaise pioche !"

La Commune a convié les tout-petits de maternelle à plonger dans l'univers si créatif du groupe Maritime de Théâtre, avec beaucoup d'interaction lors de cette fable écologique !





Du 1^{er} au 31 octobre

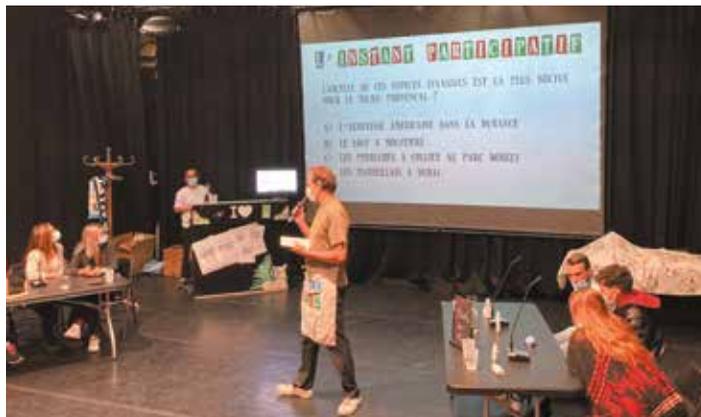
Venelles s'est mobilisée pour Octobre rose

Habitants, associations et agents municipaux ont rivalisé d'inventivité pour sensibiliser à la maladie du cancer du sein. Merci notamment à Sport&Co, au club de boxe NAPA, au Speedy Club, au PAWVB pour leurs manifestations sportives aux couleurs de cette cause.

8 octobre

Un Venelles quiz pour aborder autrement la transition avec les jeunes

Du jeu, du rire et de l'engagement, objectif atteint pour le Venelles quiz, une animation participative dédiée aux jeunes qui s'est déroulée dans le cadre de la démarche Venelles en transition.



11 novembre

Il y a 103 ans...

...au cœur de la forêt de Compiègne était signé l'armistice clôturant la Grande Guerre. Émotion, hommage et transmission étaient à l'honneur lors de cette cérémonie commémorative intergénérationnelle. Les Anciens combattants et leur président Jean Devesa étaient entourés du maire Arnaud Mercier, des élus municipaux et de nombreux Venellois de tous âges.



Du 3 au 5 décembre

8 000€ pour le Téléthon !

Associations, clubs sportifs, bénévoles et habitants de Venelles ont une fois encore répondu présents sous l'impulsion de l'AVAH lors de cette grande opération de collecte de dons afin de soutenir la recherche sur les maladies génétiques.



Du 1^{er} au 21 décembre

142 coffrets pour les Restos du Cœur à Noël !

Merci aux familles pour leur générosité au cours de cette opération solidaire coordonnée par le service Jeunesse. Un bel élan au profit des enfants de foyers défavorisés, auxquels la Ville a donc remis toutes ces boîtes-cadeaux rassemblant jouets, accessoires chauds et mots doux...



Crise sanitaire

Résister face aux impacts

Venelles se trouve fortement impactée depuis deux ans par la pandémie de Covid-19. Le personnel est exemplaire dans son engagement.



Dans les écoles, des protocoles sanitaires exigeants

La crise sanitaire a mis à rude épreuve toutes les équipes de la commune qui ont démontré une réactivité et un engagement sans faille. Il a fallu affronter une situation inédite lors du confinement en 2020 puis s'adapter au fur et à mesure des épisodes sanitaires et tout particulièrement avec le variant Omicron. Dans les écoles, enseignants et personnel municipal ont revu sans cesse les organisations mises en place pour faire face aux différents épisodes de pandémie.

Écoles

Un air plus pur

Depuis février dernier, la qualité de l'air des classes et des cantines de Venelles est surveillée grâce aux boîtiers « Module Air », installés par la Commune sur les conseils du bureau d'études Atmosud mandaté par la Métropole, et subventionnés par l'État. Ils mesurent la quantité de dioxyde de carbone (CO₂) et de particules fines. L'écran LED affiche les différentes mesures ainsi que des signaux lumineux qui permettent d'apprécier la qualité de l'air de la pièce et de savoir quand aérer. Un outil de plus pour lutter contre le Covid 19 et un support pédagogique au service des enseignants et

Par voie de ricochet, le service en charge du scolaire et périscolaire a été fortement mobilisé depuis deux ans en raison d'une série de difficultés générées par cette longue pandémie.

19 personnes de plus au périscolaire

Ce contexte a contraint la Commune à recruter des agents d'entretien, de cantine et de périscolaire supplémentaires pour appliquer correctement les protocoles sanitaires. Au lieu de 35 personnes nécessaires aux missions périscolaires chaque jour dans les écoles venelloises, ce sont 54 qui sont requises, l'équivalent de sept agents à temps plein. « L'organisation des équipes est effectivement devenue très complexe. Pour maintenir le service à la cantine, au centre de loisirs, au Tremplin Jeunes ou au Local Jeunes, il a fallu lancer plusieurs campagnes

des personnels scolaires pour sensibiliser les enfants aux problématiques liées à la qualité de l'air ! [#venellesentransition](#)



Nouveaux capteurs d'air "Module Air" dans les écoles

de recrutement sur des métiers déjà en tension » analyse Denis Ruiz, élu délégué à l'éducation, aux affaires scolaires et la petite enfance. Malgré tous les efforts engagés, cela n'a pas suffi pour répondre aux besoins d'embauches pour des postes souvent organisés en temps partiels ou saisonniers. Dans ce contexte, la mobilisation des équipes comme des Venellois a été exceptionnelle. En fin d'année, elle a permis le renfort de plusieurs parents d'élèves et élus, venus aider au service et à l'encadrement des élèves en élémentaire dans les cantines. Mille mercis ! [#venellesvigilante](#)



672 621 € : le coût du Covid pour la Commune

L'impact de la pandémie pour la collectivité est estimé à plus de 672 600 € pour la Ville depuis 2020.

On assiste à une hausse des dépenses liées à l'acquisition de masques, gel hydroalcoolique et autres matériels sanitaires, au recrutement de personnels pour répondre à la mise en place des protocoles sanitaires, mais également des pertes sèches de recettes en raison de l'annulation de spectacles et d'animations.

Ceci contraint la Commune à encore plus de rigueur dans l'élaboration de son budget prévisionnel pour 2022, en serrant drastiquement les dépenses de fonctionnement pour tenter de pallier ce manque à gagner.

Urbanisme et foncier

Vos démarches simplifiées !



Les déclarations d'intention d'aliéner (DIA) et les demandes de permis de construire ou d'aménager et les déclarations préalables sont désormais possibles via Internet. Cette dématérialisation est une obligation, issue de la Loi Elan du 16 octobre 2018.

Elle permet un service rapide et efficace.

+ d'infos sur venelles.fr
(> Venelles au quotidien > Urbanisme, aménagement & habitat)
- Guichet déclarations : <https://venelles.geosphere.fr/>
- Guichet DIA : <https://dia.ampmetropole.fr/guichet-unique>

Recensement

Retour sur un mois de collecte

Comme toutes les communes jusqu'à 10 000 habitants, à la demande de l'état pour l'INSEE, Venelles a organisé le nouveau recensement de sa population en février.

La collecte des informations auprès de l'ensemble des foyers de notre territoire s'est déroulée sur quatre semaines. Elle a été assurée par dix-huit agents recenseurs.

Compte-tenu de la pandémie de Covid-19, les déclarations sur

Internet ont été encouragées. Les éléments déclarés permettent une analyse détaillée de l'évolution de la commune et de son évolution. Ce sont des informations précieuses pour conditionner le financement des politiques publiques et la programmation d'actions et de projets.

La dernière campagne réalisée en 2018 faisait état de 8 400 habitants à Venelles. L'actualisation des chiffres suite au recensement de cette année est attendue pour décembre.

+ www.insee.fr



Réunion de formation des coordonnateurs du recensement avec les communes voisines à Venelles

Élections

Réorganisation des bureaux de vote



Avec deux scrutins majeurs de la vie politique française, les **présidentielles les 10 et 24 avril** puis les **législatives les 12 et 19 juin** prochain, cette année est essentielle pour l'exercice de notre citoyenneté.

Les inscriptions sur les listes électorales sont encore possibles pour les législatives jusqu'au 6 mai, dans le cas d'un emménagement récent sur la commune ou d'un premier accès au droit de vote. Cette année, huit bureaux de vote

seront organisés sur la Commune. En effet un huitième nouveau bureau ouvrira à l'école du Centre pour délester notamment les bureaux de vote 3 et 5 qui étaient saturés. Vous recevrez tous une nouvelle carte d'électeur sur laquelle vous êtes priés de vérifier à quel bureau vous êtes affectés. Le jour du scrutin, pensez à venir munis impérativement de votre pièce d'identité et si possible de votre nouvelle carte d'électeur.

+ Service état civil - 04 42 54 16 16
service.population@venelles.fr

Modernisation des réseaux

Des travaux indispensables

Des travaux, contraignants mais incontournables, sont réalisés pour poursuivre la modernisation des réseaux en eau potable et d'évacuation des eaux usées sur la commune.

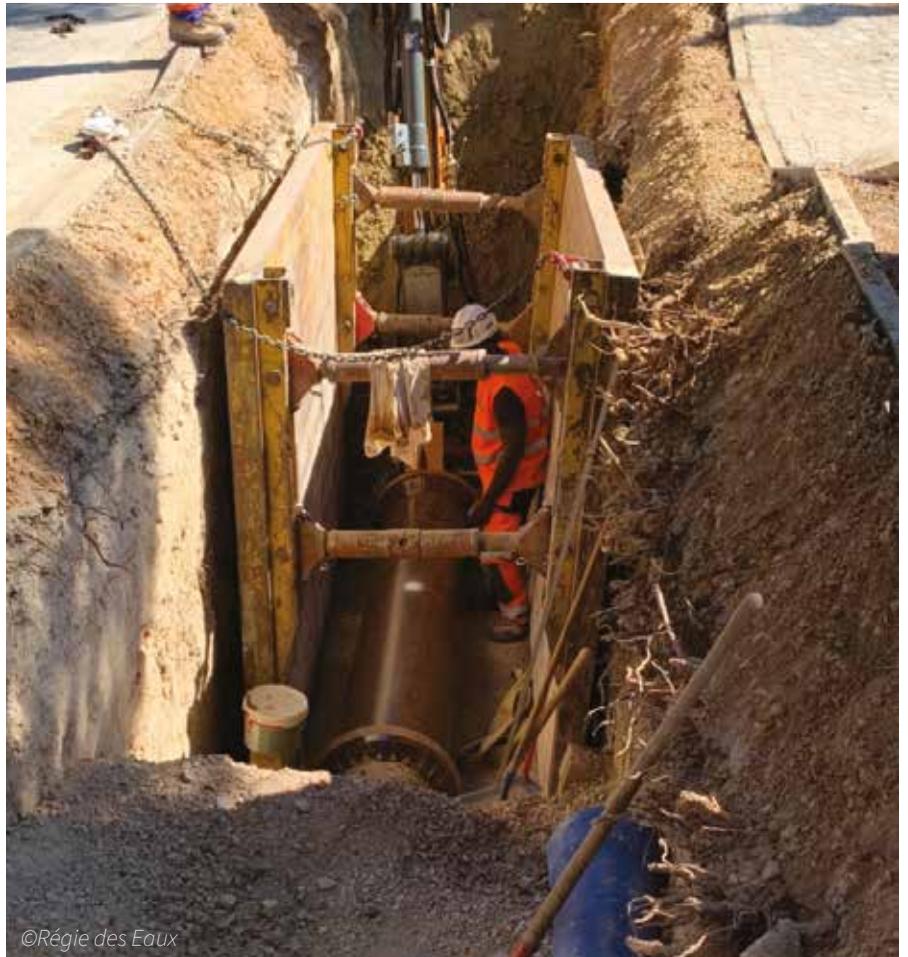
La distribution de l'eau potable aux habitants jusqu'à leur domicile et l'assainissement de leurs eaux usées s'appuie sur un dense maillage de réseaux. A Venelles, la station d'épuration se trouvant au sud de la commune, collecte toutes les eaux usées de l'ensemble des zones desservies par gravité ainsi que par un poste de relevage se trouvant au nord de la ville.

En étroite collaboration avec la commune, les experts de la Régie des eaux du pays d'Aix (REPA) programment régulièrement des chantiers pour redimensionner des canalisations, les rénover en passant par des matériaux durables et plus résistants comme le grès, le polypropylène ou la fonte ductile. Le recours à cette ingénierie de pointe permet aussi d'optimiser et de réorganiser la circulation des effluents urbains. Ces travaux sont définis et réalisés en différentes phases, zone après zone.

« Ces équipements étant situés en en sous-sol, les opérations sont techniquement complexes à réaliser et, une fois achevées, la réfection des revêtements de la voirie doit être refaite. Tout est mis en œuvre pour réduire les impacts de ces travaux qui sont contraignants mais indispensables » indique Alain Quaranta, adjoint au maire en charge des travaux.



Ces chantiers font régulièrement l'objet de réunions publiques afin d'informer au mieux les habitants, comme en octobre 2020 et en mars 2021.



©Régie des Eaux

Avenue Maurice Plantier, artère centrale de la ville, les canalisations souterraines devaient être redimensionnées et redirigées vers la station d'épuration. Un chantier phasé par zones a débuté en 2020. Dernièrement, c'est la troisième tranche qui s'est déroulée de l'automne 2021 à cet hiver, entre la rue des Isnards et la rue des écoles.

Avenue de la Grande Bégude, la Régie des eaux intervient pour rénover et modifier les réseaux souterrains. Depuis fin janvier, son intervention porte sur la partie sud de l'avenue avec plus de 210 mètres linéaires de

canalisations redéployés, pour l'eau potable et les eaux usées. Les chemins de Fonctuberte, de la Resquillette et l'avenue du Jas de Violaine ont également été concernés ces derniers temps par des chantiers d'amélioration conduits par la Régie des Eaux.

Les équipes de techniciens effectuent le chantier de manière à laisser une circulation alternée des véhicules. Lorsque cela est nécessaire la voie est ponctuellement fermée à la circulation.

Nous faisons appel à votre patience et à votre compréhension.

Emploi et recrutement

Une aide à portée de mains !

Bureau municipal de l'emploi, Mission locale, Plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi (PLIE), « sessions emploi » ... Nombreux sont les services de proximité mis à votre disposition par la Ville pour favoriser votre insertion professionnelle. Tour d'horizon.



Vous êtes l'un des 1 220 professionnels venellois : ayez le réflexe BME pour vos recrutements !

Que vous soyez à la recherche d'un travail, d'une formation, en reconversion professionnelle, ou à l'inverse employeur cherchant à recruter, le Bureau municipal de l'emploi (BME) vise à mettre en relation l'offre et la demande dans le domaine de l'emploi. Au sein du Centre communal d'action sociale, ce BME centralise les offres de postes à pourvoir et les met en adéquation avec les chercheurs d'emploi venellois. Professionnels de Venelles, pensez à transmettre vos besoins en recrutement : avec près d'un tiers des actifs de la commune qui travaillent sur place, vos futurs collaborateurs sont peut-être tout près !

Un accompagnement personnalisé

Ce bureau de l'emploi aide et accompagne les personnes en recherche de travail ou de changement professionnel. Il les oriente vers la Mission Locale pour les 18/25 ans, vers les dispositifs du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi pour les plus de 25 ans, vers Pôle Emploi, voire vers les structures médico-sociales. En complément de ces dispositifs locaux dédiés à l'accueil, l'écoute,

l'information et l'orientation, le BME propose chaque année depuis plus de trente ans des « sessions emploi ».

Animés depuis 2015 par la coach certifiée Anne-Caroline Vivet de Access Horizon, ces ateliers hebdomadaires se déroulent sur dix semaines en groupe de douze à quatorze personnes. Les participants bénéficient d'un accompagnement personnalisé dans l'élaboration et la préparation de leurs curriculum vitae, lettre de motivation et entretien d'embauche.

La dernière session de septembre 2021¹ a réuni une dizaine de Venellois, désireux d'optimiser leurs compétences et d'acquérir les outils pour gagner en confiance. Les retours d'expériences positifs des stagiaires sont nombreux ; le taux de retour à l'emploi moyen de ces ateliers est de 70 à 80%. « Ces dix séances ont été comme une amorce pour me relancer professionnellement et m'ont donné beaucoup d'énergie ! » témoigne Émeline. « Une expérience très bénéfique qui m'a permis de faire le point sur ma vie professionnelle. » ajoute Stéphanie. « J'ai eu la chance de commencer ce coaching

au moment où je réfléchissais à développer ma petite fabrique de macarons. Mon projet prend forme : "les Macarons de Nolwenn" sont désormais bien réels ! Les liens de notre groupe sont forts et nous continuons à nous épauler » conclue Nolwenn.

#venellesengagée

¹ Lire Venelles Mag #85 p. 10

+ Bureau municipal de l'emploi : 04 42 54 98 00 - emploi@venelles.fr offres d'emploi sur venelles.fr > travailler à Venelles

Si vous n'êtes pas équipé en informatique

Le BME met à disposition les équipements numériques nécessaires à la recherche d'un emploi, les jeudis matin sur rendez-vous.

Antenne locale Mission locale

Pour les jeunes de 18 à 25 ans à la recherche d'un emploi ou d'une formation. Permanence tous les jeudis après-midi au CCAS sur RDV au 04 42 61 72 99.

+ d'infos sur la Mission locale du Pays d'Aix : <https://www.ml-pa.org/>

Pour vous former au BAFA

La Commune, en partenariat avec l'Institut de formation, d'animation et de conseil, organise du 18 au 25 juillet 2022 à Venelles une formation générale au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) en accueils collectifs de mineurs. La Ville prend en charge financièrement une partie du coût.

+ Modalités sur venelles.fr > Agenda



Venelles, ville vigilante

La sécurité d'une commune, ce sont avant tout des actions de prévention et de sensibilisation. L'équipe des douze personnes au sein du pôle sécurité de Venelles s'attache toute l'année à renforcer ces initiatives de proximité, gages de comportements responsables et citoyens, pour plus de respect et plus de sûreté au quotidien.

Tour d'horizon des dispositifs déployés à Venelles, où le partage de la rue et de la route est au cœur des initiatives de la municipalité.



En février dernier, la Ville a été officiellement récompensée de la distinction « trois cœurs » au label « Ville Prudente ». Elle avait obtenu son premier cœur en 2018. Une progression très significative dans cette labellisation, fruit des efforts de la Commune en faveur de la prévention, de la sécurité

et de ses aménagements de voirie entrepris pour faciliter les circulations de véhicules, piétons et vélos. Ce label est ainsi un gage de qualité de vie pour tous. Venelles fait partie des trente-huit collectivités labellisées de trois cœurs en France et des dix communes de 5 000 à 10 000 habitants affichant cette distinction !



« C'est la reconnaissance de l'implication de notre police municipale, très engagée dans de nombreuses actions de sensibilisation à la sécurité et à la prévention destinées aux enfants comme aux adultes » précise Philippe Dorey, adjoint au maire en charge de la sécurité.

Sécurité routière : prévention avant tout

Chaque année, tous les enfants scolarisés à Venelles bénéficient d'opérations de sensibilisation à la sécurité routière organisées dans leur classe. Au cours de ces séances, a lieu une animation sur une piste installée dans la cour de l'école. Et une journée de simulation d'accident est programmée en particulier pour les élèves de CM2, mobilisant un bus et les pompiers de la caserne de Meyrargues. Elle est prévue cette année pour la fin avril.

Quant aux conducteurs qui ont été verbalisés suite à une infraction, ils peuvent participer aux opérations « alternative à la sanction » pour être exonérés à titre exceptionnel de l'amende encourue. Ces sessions dédiées au manquement qui leur aura été signifié sont coordonnées avec l'accord préalable du Procureur de la République et en partenariat avec l'Automobile Club d'Aix-en-Provence. Au cours de ces échanges interactifs, sont abordés de manière très pratique les risques liés au non port de la ceinture ou d'équipements de sécurité pour les motards, à l'usage du téléphone portable au volant, à une vitesse excessive...

Des dispositifs de sécurité sur l'espace public

Des actions qui se traduisent par des résultats concrets. « On observe une plus grande prudence dans les espaces de circulation à Venelles » constate Jean-Charles Fiard, délégué aux déplacements, aux transports et aux commissions de sécurité. C'est aussi grâce aux équipements qui participent à fluidifier et sécuriser les déplacements. Depuis trois ans, on relève la mise en place de plusieurs giratoires, plateaux traversants et barrières aux abords de toutes les écoles, bandes cyclables et radars pédagogiques. Des trottoirs ont aussi été agrandis et les équipements pour protéger les personnes à mobilité réduite ont été renforcés.

Les soixante dix-sept caméras de vidéoprotection déployées depuis 2011 dans Venelles, ainsi que le logiciel d'analyse des images BriefCam®, contribuent également à mieux cerner les éventuelles pratiques dangereuses sur les routes.

Les patrouilles policières de proximité, quant à elles, garantissent une présence quotidienne sur le terrain. Des agents présents à chaque rentrée et sortie des écoles, aux côtés de bénévoles, confortent la bonne organisation des déplacements piétons en zone sensible.

Au-delà de la sûreté dans les déplacements, l'action de la Ville concerne la protection des habitants. La vidéoprotection est complétée par d'autres initiatives qui prennent aussi tout leur sens à l'échelle de la commune.



Plusieurs trottoirs ont été élargis, allée des Figueirasses, Val de Tourame, Grande Terre ou ici au carrefour Lou Coulet



L'opération « Voisins vigilants » participe notamment à développer des actions d'entraide en invitant les habitants d'un même quartier ou d'une même rue à mieux se connaître, à développer des liens de solidarité et à veiller à la quiétude de leur environnement dans le but de prévenir d'éventuels actes de délinquance.

Habitants et habitations mieux protégés

Venelles fut la première commune des Bouches-du-Rhône à s'être lancée dans ce dispositif en 2010. Fin 2021, la police municipale a actualisé le recensement des Venellois inscrits au dispositif qui est amené à se développer.

L'équivalent a été mis en place à Venelles pour les commerces. « Commerçants vigilants » permet aux professionnels adhérents qui constatent une infraction - vol à l'étalage, utilisation de fausse monnaie - de contacter la police municipale ou la gendarmerie. La consolidation de ce réseau et

de son efficacité est programmée cette année, en partenariat avec l'association des Vitrites de Venelles. Enfin, vivre en toute sécurité à Venelles passe aussi par un environnement surveillé et protégé. « Avec trois-cent hectares de forêt communale, la priorité donnée aux actions de gestion et de préservation du domaine forestier s'avère fondamentale » confirme Alain Solazzi.

Protéger notre forêt !

Toutes les actions sont menées en partenariat avec l'Office national des forêts (ONF), les bénévoles de la Réserve communale, le garde-chasse, les pompiers et le policier rural. Les objectifs sont multiples :

- Conserver le bon état des pistes de défense des forêts contre l'incendie qui sont empruntées par les véhicules et personnels chargés de la lutte contre les incendies et de la surveillance ;
- Mettre en œuvre les actions de préservation écologique de la forêt en application du plan de gestion déployé jusqu'en 2039 avec l'ONF (*lire Venelles Mag #82 - p.8*) ;
- Sensibiliser les publics aux risques liés aux incivilités et aux comportements à risque,
- Faire respecter l'interdiction de véhicule en forêt ;
- Faire respecter les obligations légales de débroussaillage (OLD) aux propriétaires disposant d'une habitation en espace boisé ;
- Empêcher les dépôts sauvages, de débris, gravats ou végétaux.



Protéger la forêt : une action collective

Débroussailliez avant le 31 mai !

C'est une obligation légale pour chaque propriétaire. Le débroussaillage doit être réalisé entre le 1^{er} octobre et le 31 mai, pour limiter la propagation des incendies et préserver la sécurité de tous. Cette disposition est encadrée par l'arrêté préfectoral N°2014316-0054 du 12 novembre 2014.

En cas d'incendie, la responsabilité d'un propriétaire peut être engagée s'il n'a pas respecté ses obligations. Débroussailler, c'est d'abord se protéger, protéger sa maison, son terrain et ses biens. C'est aussi limiter la propagation du feu et en diminuer l'intensité. Et c'est protéger la forêt et faciliter le travail des Sapeurs-Pompiers. Le débroussaillage, ainsi que le maintien en état débroussaillé, ne constituent ni une coupe rase ni un défrichage. Ils ne visent pas à faire disparaître l'état boisé ; au contraire, il permet un développement normal des boisements en place.

+ d'infos sur venelles.fr (Venelles au quotidien > Sécurité et Venelles au quotidien > Prévention des risques)

Des délits en forêt sanctionnés :

- Circulation motorisée :

de 135€ pour un véhicule homologué, jusqu'à la saisie de l'engin si ce dernier est non homologué

- Décharges sauvages :

de 135€ à 700€ + amende administrative de réparation pour les frais d'enlèvement au prorata du volume de déchets laissés

(Délibération municipale N° D2019-44P du 26 mars 2019)

- Non respect des OLD :

de 750€ à 1500€



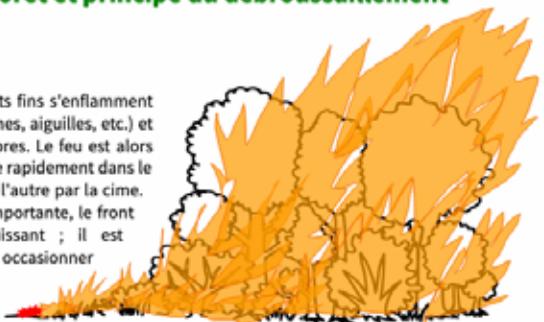
Débroussailler sa parcelle : une obligation légale !



DFCI

Propagation d'un feu de forêt et principe du débroussaillage

■ La propagation d'un feu de forêt
Le feu démarre du sol. Les éléments fins s'enflamment (herbes, broussailles, petites branches, aiguilles, etc.) et propagent le feu aux cimes des arbres. Le feu est alors difficile à contrôler, car il se propage rapidement dans le feuillage des arbres et d'un arbre à l'autre par la cime. La masse combustible étant très importante, le front de flamme généré est très puissant ; il est difficilement maîtrisable et peut occasionner des dégâts importants.

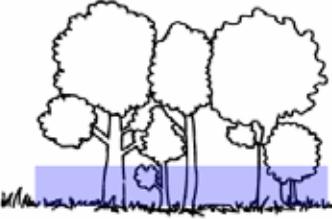


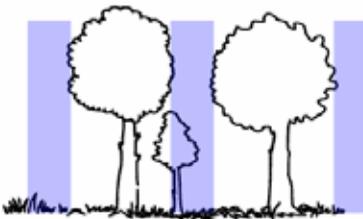
■ La création de discontinuités verticales (élagage, suppression des broussailles et arbustes, ...) ralentit la progression du feu et diminue son intensité.



■ La création de discontinuités horizontales (suppression d'arbres et d'arbustes) limite l'avancée du feu.







■ Au final, la création de ces discontinuités favorise le maintien du feu au sol (ou son retour) et diminue fortement son intensité. Les biens et personnes sont protégés et les moyens au sol peuvent attaquer le feu en relative sécurité et avec une meilleure efficacité.



DDTM 13/SAF-PF - 10/04/2018 d'après ONF 



3 questions à ...

Philippe Dorey, adjoint au maire délégué à la sécurité

L'action de lutte contre les incivilités fait-elle partie de vos missions ?

Absolument. Au même titre que le maintien de la tranquillité et du bon ordre. Elle est indissociable du sentiment de sécurité des habitants désireux de bénéficier d'espaces publics propres et préservés, ou encore de ne pas subir des nuisances comme le tapage nocturne. Les décharges sauvages, notamment, sont un fléau, que nous combattons en coeur de ville comme dans nos espaces boisés. L'action conjuguée de nos appareils « pièges photographiques » et des agents municipaux, à commencer par le policier rural, est très efficace. A titre d'exemple, 2 200€ d'amende administrative, au

titre du dispositif de participation financière, ont été ces derniers mois encaissés par la commune suite aux procédures dans le cadre de dépôts de déchets illégaux.

Veiller au respect des places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite est également une des priorités des opérations contre les incivilités.

Venelles a adopté le dispositif « tranquillité vacances ».

En quoi consiste-t-il ?

Il s'agit d'un dispositif de surveillance des habitations, accessible à tous les Venellois en cas d'absence prolongée hors de la commune. A leur demande, la police et la gendarmerie assurent des patrouilles tous les jours à

des heures différentes pour limiter les risques de cambriolage. Un message est d'ailleurs déposé dans leur boîte aux lettres à chaque passage. Facile et rassurant ! Pour en bénéficier il suffit de compléter le formulaire disponible à la Police municipale ou directement sur venelles.fr

En quoi la Police municipale participe à créer du lien social ?

Tout simplement en étant au plus près des Venellois, en étant à leur écoute et surtout en allant à leur rencontre. La proximité c'est cette capacité à instaurer ce dialogue permanent avec la population par notre présence au quotidien sur le terrain.

Pour mieux vous protéger

- Voisins Vigilants :

un réseau d'habitants volontaires pour une surveillance de proximité en toute confiance

- Commerçants vigilants :

un réseau volontaire entre commerçants en lien avec la police et la gendarmerie

- Tranquillité vacances :

une surveillance régulière de votre habitation par la police municipale en votre absence.

+ Contact : Police municipale - tél. 04 42 54 93 40

En cas d'urgence le week-end:

Pompiers : **18** Police : **17** SAMU : **15**

Urgences sourds et malentendants : **114**

Une brigade de gendarmerie tourne 24h sur 24 sur le terrain 7 jours sur 7.

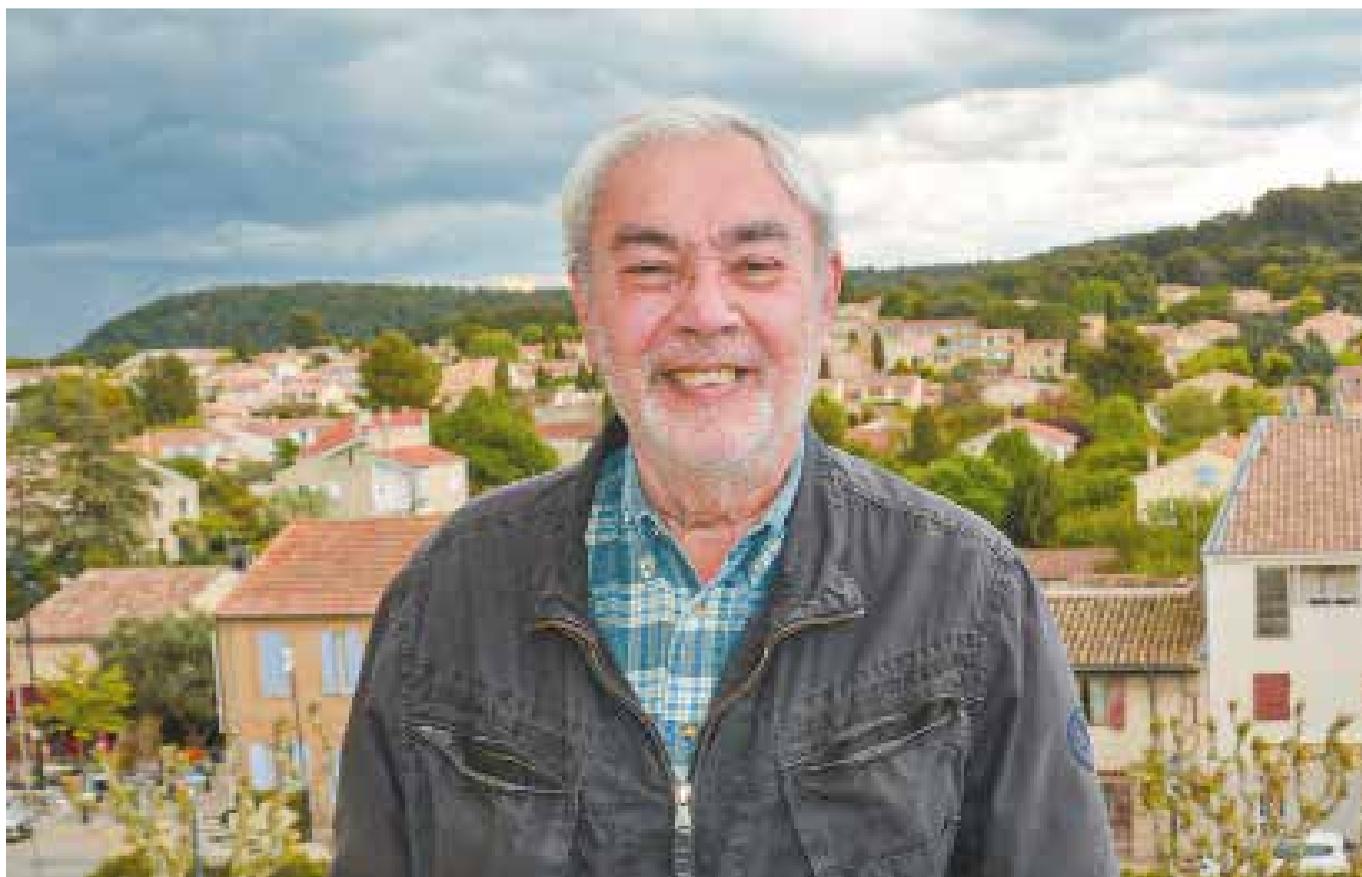
Des brigades de nuit de la Police municipale sont également organisées en alternance.

La Police municipale a renforcé sa présence le soir aux heures de fermetures des commerces.

Pour les informations relatives aux événements programmés le week-end, veuillez consulter le site venelles.fr (rubrique Agenda).

ADIEU À ALAIN FAURIS

Venellois engagé



Ancien élu municipal venellois, Alain Fauris est décédé le 18 décembre 2021 à l'âge de 71 ans. Avec sa disparition, notre Ville a perdu une personnalité marquante de son paysage. Grand érudit, doté d'une forte gouaille, Alain ne passait pas inaperçu et nourrissait activement sa vie sociale. Né au Vietnam à Hanoï, il vit son enfance dans le sud Luberon du côté de la Tour d'Aigues. Puis c'est à Venelles qu'il choisit de s'installer avec femme et enfant au début des années 80, dans un appartement de la grande Terre. Quelques temps plus tard, ils s'installent aux Logissons. En tant que cadre dans la banque, Alain Fauris effectue sa carrière à la Société Marseillaise de Crédit dans les agences de Marseille, Pertuis et d'Aix. Il fut

également élu président du conseil d'administration du Crédit Mutuel de Venelles début 2021.

En parallèle de sa carrière, Alain s'implique également beaucoup dans le mouvement scout en pays d'Aix. Il est à l'origine de la création du groupe Sainte-Victoire des Scouts Unitaires de France dans les années 80 à Venelles. Élu conseiller municipal en 2001, il est nommé adjoint aux finances par le maire Jean-Pierre Saez. Il rejoint par la suite le Conseil des sages à l'invitation du maire Arnaud Mercier lors de sa création en 2016. Dessinateur talentueux, c'est à lui que l'on doit la modernisation du Blason de Venelles ainsi que le fameux petit personnage généreux, dans l'air du temps et plein d'humour, qui illustre les pages de l'ouvrage « Venelles, un territoire,

un patrimoine » paru en 2018. Nous renouvelons nos condoléances à son épouse Nadine, son fils Olivier, son frère Bernard et à tous ses proches.



Les talents de dessinateur d'Alain Fauris

Venelles en transition

Cap sur l'Agenda 2030

Avec la démarche « Venelles en transition », les habitants ont pu être acteurs de leur ville. C'est inédit ! La restitution complète de leurs propositions a été présentée lors d'une réunion publique le 3 février. Maintenant, l'heure est à l'élaboration de l'Agenda 2030, un programme qui définit les actions pour une ville durable des dix prochaines années.

Venelles en transition est une démarche globale labellisée par le ministère de la Transition écologique.

En matière environnementale, la Ville a souvent été précurseur dans la mise en œuvre d'une série d'actions : recyclage des déchets, préservation des espaces naturels, zéro plastique et zéro phyto, bornes éco-mégots, énergie solaire... L'Agenda 21, suivi avec succès, avait déjà posé d'importants jalons en faveur du développement durable.

Mais Venelles en route vers la transition, c'est bien plus que cela. « *En prenant part activement à cette démarche participative novatrice, les citoyens ont forgé le socle de la feuille de route à suivre des prochaines années dans les domaines social, environnemental et de l'économie locale* » annonce Nicolas Conrad, élu délégué à l'environnement, au développement durable et à l'agenda 2030.

280 propositions citoyennes

La mise en œuvre de Venelles en transition comporte quatre temps forts :

- la mobilisation des habitants,
- une phase exploratoire,
- des ateliers de co-construction
- et maintenant, la phase d'élaboration du projet d'Agenda 2030.

Les nombreux retours des habitants de tous âges, lors des trois premières phases, ont nourri un débat très constructif et enrichi le travail entamé par la municipalité.



Trois axes de travail majeurs se dégagent afin de bâtir ensemble une « ville nature », une « ville bien-être » et une « ville dynamique ». Des axes divisés en défis, en objectifs et qui seront déclinés en fiches actions.

Rédiger l'Agenda 2030

Le comité de pilotage de l'Agenda 2030 œuvre aux choix et à la déclinaison des priorités. Il peaufine leur mise en œuvre opérationnelle, leur articulation avec les projets municipaux pré existants et leur calendrier d'exécution. Ce groupe de travail est composé pour moitié d'élus et de Venellois issus de la société civile. L'Agenda sera présenté aux habitants d'ici cet été puis au Conseil municipal. Venelles en transition, c'est avant tout une démarche collaborative !

+ Synthèse complète sur venelles.fr (> Venelles en transition)

La consultation a mis en lumière les principaux leviers d'action auxquels les Venellois sont attachés : 280 pistes de travail précises ont émergé. Toutes sont étudiées au regard de leur faisabilité et de leur insertion dans le programme d'actions déjà engagées sur la commune en matière de préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel venellois, de modes de déplacement, de lutte contre les pollutions, de maîtrise du développement urbain, de lien social, de consommation responsable et d'économie locale.



C'est vous qui le dites !

« Dans cette concertation, on peut s'exprimer sur comment mettre en œuvre des actions dans un collectif organisé »

« Ce qui est motivant dans cette concertation, c'est que les questions auxquelles la ville doit faire face, démarrent du local pour aller vers le global »

Les chorales de Venelles

Et si on chantait ?

Polyphonie corse, répertoire tzigane, chant sacré ou provençal : quelles que soient vos préférences vous pouvez rejoindre un ensemble vocal à Venelles ! Leurs chefs de chœur et bénévoles vous invitent à partager des moments de joie et d'épanouissement.

« Là où est la musique, il n'y a pas de place pour le mal » affirmait Georges Brassens. Depuis toujours, le chant participe au bien-être de l'humanité, non seulement en termes de développement personnel mais aussi en raison du lien unique qu'il crée entre les êtres. Au sein du Cercle d'Or, Vincent Cladère tient la baguette de l'ensemble des Cigales d'Or, composé de vingt-cinq choristes de tous âges, soprano, mezzo, alto et basse. Le chef de chœur est accompagné au piano par Soazig Trouche. Le répertoire s'articule autour de chants traditionnels provençaux, d'origine plus lointaine et plus classique -19^e siècle. La chorale se produit à Venelles lors de commémorations citoyennes et républicaines et à Noël. Pour travailler des œuvres classiques, sacrées, du jazz ou encore de la chanson française, c'est vers Velenova, dirigée par la chef de chœur Christine Pellicier, que vous pourrez vous tourner. Ce chœur d'environ trente-cinq choristes - basse, ténor, alto et soprano - existe depuis 2010. A la MJC, place aux plus jeunes avec "Au petit chœur de la Mjc"

pour les 8 à 12 ans et "Sortez de votre douche !", la chorale adultes qui accueille aussi les adolescents. Enfin, si votre cœur bat plutôt du côté de l'île de beauté, sachez que les ateliers de Scolì di canto animés le mercredi soir à la voûte Chabaud sont orientés majoritairement vers la tradition corse profane et franciscaine. Cet atelier hebdomadaire s'ancre dans le cadre de l'association Gargulae Vocis, née en 2011 et qui organise stages et concerts en France et à l'étranger - hors périodes de crise sanitaire... Lancé à Endoume à Marseille en 2012, l'atelier Scola di Canti est proposé à Venelles depuis 2016. N'oublions pas l'association anglophone By the way qui intègre le chant dans ses apprentissages de l'anglais.

Et comme l'amour de la musique se cultive très tôt, à Venelles la pratique choralistique commence dès le plus jeune âge : pour les maternelles avec leur enseignant et pour les élémentaires via une heure de musique par semaine enseignée par un dumiste.



L'atelier Scolì di canto à la voûte Chabaud

+ d'infos sur venelles.fr > annuaires > associations

Et aussi : Nouvelle association présidée par Jacques Roure, L'Atelier 17 - Ateliers d'écriture, d'interprétation et de composition de chansons, stages et débats autour de la chanson - 04 42 54 60 21.

L'USV

90 ans et plein d'élan

L'Union sportive venelloise a fêté l'an dernier son quatre-vingt dixième anniversaire. Neuf décennies de sport tous azimuts et une diversification qui ne se tarit pas. Football, randonnée, roller, skate ou trottinette ; le club participe intensément à la vie et à la renommée sportive de Venelles.

Fin décembre, il a scellé un partenariat historique avec l'Olympique de Marseille dans le cadre du projet OM Next Génération. Saluons le travail mené avec passion depuis près de cinq ans par Hugo Duval, qui vient de quitter ses fonctions de directeur de l'USV pour s'envoler vers de nouveaux horizons.

Hommage à Baka

Le 15 janvier dernier Valama Bakayoko est décédé à l'âge de 20 ans suite à une crise cardiaque foudroyante. L'espiègle Baka, comme il était affectueusement surnommé, défendait les couleurs du club depuis dix-sept années. Il incarnait les valeurs et l'USV était fier de le voir évoluer avec l'équipe fanion du club depuis deux ans. Profondément touchée par sa disparition, l'équipe de l'association a soutenu activement la famille de Baka dans cette épreuve.



MAJORITÉ MUNICIPALE

Lorsque notre équipe s'est proposée aux suffrages des Venellois en mars 2020, elle a présenté un programme clair, construit autour de 3 axes forts : la défense de l'environnement, le développement harmonieux de la commune et la participation des Venellois à la vie de la commune. C'est dans cette dynamique que s'est tenue, le 3 février dernier, la réunion publique de restitution du bilan de la concertation citoyenne « Venelles en transition ».



Une soixantaine de Venellois ont participé à la séance de restitution de la concertation citoyenne.

La démarche « Venelles en transition » a été particulièrement riche et instructive. Les Venellois ont pu prendre le temps de débattre sur les nombreux enjeux du développement de notre ville.

Dans tous les domaines, deux ans après que vous nous avez accordé votre confiance, Venelles avance !

Dans le domaine de l'aménagement, le nouveau Plan Local d'Urbanisme est en phase finale d'approbation et il contrôlera la densité des constructions : pas d'immeubles de plus de 2 étages, Venelles doit pouvoir préserver son esprit de village. L'ancien PLU ne permettait pas de contrôler l'urbanisation, nous nous engageons à limiter le développement de la ville à un maximum de 9600 habitants d'ici 2030.

Dans le domaine de la santé et du social : une maison de la santé et une résidence intergénérationnelle sont sur le point d'être terminées, dans le cadre du projet Michelons.

Pour le bien-être de tous, des capteurs de bruit et de qualité de l'air ont été installés sur différents points de la ville et doivent permettre de mesurer notre exposition à diverses pollutions.

Pour préserver notre forêt et nos paysages, un nouveau plan d'aménagement assure le développement durable de notre forêt communale jusqu'en 2039.

Pour améliorer la mobilité : les études du passage à niveau sont en cours et, une fois l'aménagement réalisé, la commune pourra enfin planifier le développement de pistes cyclables pouvant traverser la ville d'un bout à l'autre. Sur le dossier de l'autoroute, le Préfet a lancé des études très attendues afin d'évaluer l'opportunité d'une réduction de la vitesse. Enfin, un projet de Bus à Haute Qualité de service est également à l'étude côté Métropole et nous continuons à nous battre pour la réouverture de la gare de Venelles.

Pour notre sécurité, de nombreuses mesures de prévention en faveur de la sécurité routière sont menées par la municipalité et une nouvelle gendarmerie est en projet sur le territoire communal.

Dans le domaine de la culture, le futur pôle culturel ouvrira ses portes au public début 2023. Financé à hauteur de 77% par le Conseil Départemental, la Métropole et l'Etat, il apportera un nouveau souffle à notre ville dont la salle des fêtes devenait trop exiguë pour une offre culturelle aussi riche que celle proposée par notre commune.

Ceci n'est qu'un pan des actions qui sont menées pour faire avancer Venelles, dans un souci de bonne gestion et d'amélioration de la qualité de vie pour les Venellois.

Prochaine étape de la démarche « Venelles en transition » : transformer ces 280 propositions citoyennes en un agenda 2030, véritable feuille de route pour une ville de Venelles plus durable !

Liste « VENELLES POUR VOUS »

Arnaud MERCIER, Françoise WELLER, Alain QUARANTA, Marie SEDANO, Philippe DOREY, Cassandre DUPONT, David THUILLIER, Marie-Annick AUPEIX, Bernard ROUBY, Valérie BUSSO, Denis RUIZ, Sylvie ANDRÉ, Nicolas CONRAD, Virginie GINET, Alain SOLAZZI, Dominique ALLIBERT, Lionel TCHAREKLIAN, Martine HENON, Serge EMERY, Suzanne LAURIN, David FERNANDEZ, Gisèle GEILING, Thibault DEMARIA, Brigitte CORDARO, Jean-Charles FIARD, Christiane TCHAREKLIAN

OPPOSITION MUNICIPALE

À la demande des élus de l'Opposition, la mise en page respecte le document initialement transmis par ces derniers pour publication.

Pourquoi ne pas concilier urbanisme et environnement?

Un manque de cohérence urbanistique !

On avait « Venelles béton », « Venelles goudron » ! Aurions-nous Venelles « Far West » ?

Un pôle culturel qui détériore la vue sur notre village. Un gouffre financier construit en forme de catamaran sur une zone inondable. Souhaitons qu'il sache nager !



Des haies végétales remplacées par des haies en fer ou en béton !

Les haies végétales jouent de nombreux rôles d'intérêt général : protection des sols, brise-vent, régulation du climat, accueil de la biodiversité, apport de tisanes, plantes médicinales, de nourriture aux oiseaux et autres espèces, amélioration de la qualité et de l'écoulement des eaux, rempart contre le réchauffement climatique, diversification des paysages, amélioration du bien-être visuel...

Des constructions sur l'autoroute ! Le lieu le plus pollué de Venelles !

Comme nous le rappelle Monsieur le Maire en conseil municipal, la commune de Venelles affiche un retard très important en matière de logements sociaux. Pour autant, faut-il les construire sur un axe autoroutier ou sur des zones inondables ? C'est ce que prévoit la municipalité dans le nouveau PLU au mépris de la sécurité des habitants venellois et de l'impact environnemental.

Nous ne pouvons cautionner cela, nous en connaissons tous trop bien les conséquences. (cf notre précédent article).

D'autres solutions existent pour accueillir une population à faibles revenus, les jeunes, les anciens, ceux qui travaillent sur la commune et ceux qui souhaitent y vivre !

Attention à ne pas avoir une vision purement économique et financière et construire aussi, toujours plus d'espaces commerciaux, industriels... Il faut créer des zones piétonnes, cyclables, des parcs, des jardins publics et inciter à la création d'îlots de verdure dans les centres commerciaux existants.

Il faut réserver un espace suffisamment dimensionné pour y aménager une plate-forme de mobilité multimodale. Et afficher clairement sa volonté de réhabiliter la gare de Venelles.

Nous rappelons que nous pouvons fournir toutes les cartographies des zones venelloises sur demande.

unispourvenelles@gmail.com

**Annie MOUTHIER - Jean-Yves SALVAT -
Marie-Claire MORIN
Minorité Municipale**



L'économique doit être au service de l'humain et de l'environnement et non l'inverse !

Venelles bénéficie d'un cadre naturel magnifique au pied de la Sainte Victoire.
Nous y avons tous droit !
Préserveons le !

Jeunesse

Un printemps très attendu...

Le service Jeunesse fourmille d'idées et espère bien pouvoir les concrétiser ces prochaines semaines.



Par'coeurs : ou comment apprécier le street art tout en s'amusant...



À chaque mois correspond une initiative qui fédère souvent petits et grands autour d'expériences créatives, intergénérationnelles, solidaires.

En janvier, soixante enfants de Venelles ont réalisé des cartes de vœux pour nos aînés qui les ont reçues avec émotion lors d'un déjeuner au restaurant municipal La Campanella. En février, le défi « Par'coeurs » invitait le jeune public à redécouvrir le parcours de Street Art de la commune d'une manière ludique à la façon d'un jeu de piste. Et en mars, « L'Oustau des insectes » propose aux petits Venellois de partir à la découverte du monde minuscule et de contribuer à sa préservation. Enfin avant l'été, c'est « Roulez jeunesse » qui ponctuera le mois d'avril !

Du nouveau au programme !

Et cette année, on l'espère bien, les moments de festivité reprendront droit de cité. Programmée fin mars en tenant compte d'un contexte sanitaire encore fragile, la journée Carnaval égaiera la ville, plongée pour quelques heures au temps des années folles. Un rendez-vous

incontournable mêlant toutes les générations ! En avril souhaitons que la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques puisse être confirmée pour revoir les sourires irrésistibles des plus jeunes lors de leurs gourmandes trouvailles. Enfin, n'hésitez pas à vous mobiliser courant mai lors du triathlon de l'espoir - Venelles a vraiment du cœur ! -, qui devra rester encore cette année en version « connectée ». Parents, grands-parents, amis ; entraînez vos enfants dans ces défis sportifs en soutien à la recherche contre

la maladie de Charcot. Pensez à partager les photos de vos exploits sur le groupe Facebook familles/ enfants ou par courriel sur service. jeunesse@venelles.fr.

[#venellesengagée](#)

[#venellesanimée](#)

+ Suivez le programme municipal et associatif sur venelles.fr et nos réseaux sociaux !

Besoin de soutien psychologique familial ?

Pensez à l'École des parents qui intervient sous forme de permanences gratuites deux fois par mois. En 2021, treize familles venelloises ont bénéficié de ce soutien, lors de 56 consultations. Ce dispositif ouvert à tous est financé par la Commune pour aider les familles dans toutes formes de soutien à la parentalité.

+ EPE - sur rdv au 04 42 59 64 53 service.jeunesse@venelles.fr

Nouveau : du conte pour les tout-petits

Au sein de l'association Pirouettes en ribambelle qui réunit des parents et des assistantes maternelles à Venelles les mardis ou jeudis matin, les enfants ont désormais l'occasion de s'évader dès leur plus jeune âge dans l'univers des contes, bercés par la voix de Josette Poitrasson. Bénévole de l'association Lire et faire lire, cette intervenante complète un dispositif déjà varié d'activités dédiées aux 0 à 3 ans : éveil musical, baby gym, activités manuelles...

+ 06.18.98.32.24 - <https://pirouettesenribambelleblog.wordpress.com>

Le sport au top

Et toujours des médailles...

On ne se lasse pas des exploits des clubs venellois et de leurs adhérents ! Ces derniers mois ont été une nouvelle fois très riches en actualité sportive pour notre ville qui ne cesse de se démarquer.

Le **JVC**, qui compte trois nouvelles ceintures noires, affiche plusieurs résultats remarquables, notamment en judo aux championnats départementaux puis régionaux et au sein des circuits depuis le début de la saison. Le club brille aussi en jiu jitsu, sambo et même en arbitrage !



Olivia Baur et Léona Dessaix, qualifiées aux championnats de France fin mars, après leurs 3^{èmes} places au championnat régional – janvier 2022



Mbagnic Ndiaye, 19^e mondial, médaillé d'or (+100 kg) au Dakar African Open après sa participation aux JO de Tokyo - novembre 2021



En ju jitsu Michael Garnier a terminé 5^e au championnat du monde à Abu Dhabi le 6 novembre dernier

En **Pole dance**, c'est Marie Moulin qui a terminé 4^e aux championnats du monde à Bologne en décembre dernier, bien que malade et fortement affaiblie le jour J.

En **Padel**, l'équipe de France, avec le Venellois Thomas Leygue, s'est classée 4^e en demi-finale du championnat du monde au Qatar.



En **Course d'orientation**, la Venelloise Annabelle Delenne est championne de France et a remporté avec son équipe féminine le Critérium National des Equipes lors du triptyque automnal fin octobre 2021.



En **parachute**, Mathieu Guinde, Venellois licencié au Parachute Club d'Aix, s'est classé 2^e aux championnats du monde militaire au Qatar. Il devient vice-champion du monde militaire.

En **VTT**, encore un podium en décembre pour la fabrique à champions Passion VTT Venelles, avec Alix André-Gallis nouveau champion PACA Junior à Gréoux-Bains, Julian Dedon 3^{ème} dans sa catégorie Minimes en VTT cross-country.



En **Pétanque**, les jeunes licenciés de la Boule venelloise se sont démarqués au championnat départemental doublette jeunes puis au National de Martigues en janvier dernier où Antony Bajolle, Vincent Llinares et Djulian Haziza ont remporté le 3x3 pétanque jeunes.



En **Équitation** : doublé gagnant pour la Venelloise Camille Coulomb avec deux médailles au championnat de France d'équitation en octobre.

Du côté des **Sports de glisse**, Armelle Tisler de l'USV Skatepark est devenue vice-championne d'Europe de **Roller freestyle**, tandis que Jules Boi Friehe s'est classé 1^{er} chez les -14 ans en **trottinette freestyle** au Contest Trot de Salon en novembre.

En **Volley**, les ReBelles du PavvB se sont qualifiées en décembre dernier pour les quarts de finale de la coupe de France programmés le 29 mars prochain.



En **Boxe**, le 3^e gala du NAPA du 18 décembre dernier au Parc des Sports a rassemblé l'élite nationale de la discipline et accueilli 900 spectateurs. Bravo aux licenciés du club venellois Mouhib Annas, Marine Beauchamp, Bruno Surace et Abdel Achour pour leurs superbes performances ! Des succès qui se sont confirmés lors des combats pros à Hyères.



A Venelles, on (s') expose

Initier à l'art

Partie intégrante de la programmation culturelle venelloise, les expositions revêtent une dimension à la fois artistique et pédagogique. En donnant matière à voir, elles ouvrent les portes de l'art et de la création.



Professionnels et amateurs exposent à La voûte Chabaud

Interactives, historiques, patrimoniales, artistiques, plastiques... elles peuvent être plurielles mais délivrent toujours un message et transmettent des émotions.

Venelles propose au public de découvrir la culture autrement. Installation multi sensorielle interactive, exposition de photographies, d'œuvres d'art, d'ouvrages patrimoniaux... les thèmes sont variés et nous invitent à élargir nos horizons, y compris à travers la découverte de nouveaux continents : Amérique, Asie, Afrique... de peintres ou de courants artistiques : Renoir, Bonard, le Street art, l'art paléolithique, l'art moderne... Ces expositions font également l'objet de médiation avec les scolaires, les seniors ou les personnes souffrant de handicap.

Plusieurs autres acteurs de la vie culturelle venelloise - associations et particuliers - profitent de cet écran pour des expositions, comme l'atelier Mosaitik. A l'automne dernier l'exposition « Mémoires de rues », réalisée par l'Association généalogique venelloise, rassemblait un remarquable travail d'archives et d'histoire pour lever le voile sur les personnalités ayant

donné leur nom à nombre de rues de la cité.

Tous les ans au mois de juin, sous les pierres de la voûte Chabaud, la Maison des jeunes et de la culture organise une exposition intitulée « Le Petit Pont des Arts ». Cet événement s'est développé et enrichi au fil des années : aquarelle, lectures, chant, flamenco, musique.

Faites le mur à la voûte Chabaud !

Le concours de peinture amateur « Faites le mur ! » met en lumière, quant à lui, des peintres aux techniques variées et originales, venus de tous horizons. Les thèmes traités peuvent faire appel à l'imaginaire, au patrimoine local ou coller à l'actualité : Centenaire de l'Armistice en 2018, année de la gastronomie en 2019, crise sanitaire en 2021. Le concours rassemble un jury présidé par des professionnels du monde culturel de la région et représente une belle opportunité pour les artistes de partager leurs œuvres.

« Le mouvement est principe de toute vie » clamait le maître Léonard de Vinci... Qu'il soit un ensemble de gestes, un déplacement du corps, un phénomène naturel ou mécanique, un effet

visuel centrifuge, horizontal, esthétique, artificiel, spontané... le mouvement est partout et au cœur de la création artistique : De Nicolas Poussin à Keith Haring en passant par Marcel Duchamps, Alexander Calder ou Victor Vasarely, les artistes n'ont cessé de s'y intéresser ! Ainsi « le mouvement, c'est la vie ! » sera à l'honneur de la 6^e édition de « Faites le mur ! » Alors à tous les artistes en herbe, tels des chefs d'orchestre, donnez du rythme et du mouvement à vos pinceaux et rendez-vous du 19 au 26 mars au cœur du vieux Venelles !

« Avec l'ouverture début 2023 du pôle culturel, de nouveaux espaces dédiés et modulables seront proposés, pour élargir encore ces occasions d'expression des Venellois, des artistes et des acteurs culturels désireux de partager leur discipline et transmettre leurs messages » conclue Françoise Weller, première adjointe déléguée à la Culture.



+ Vous avez un projet d'exposition à la voûte Chabaud - salle municipale de 80 m² à Venelles-le-Haut ? Envoyez votre projet par courriel à culture.animation@venelles.fr

Le pôle culturel

Faites part de vos idées !

Après les phases d'information et de recueil des attentes des habitants et usagers, l'heure est à la créativité et à la modélisation du projet.



Le pôle culturel : un projet concerté avec les habitants et ouvert au public pour des visites de chantier

Trois-cent cinquante questionnaires collectés permettent de mieux comprendre les modes de pratiques culturelles. Une trentaine d'entretiens avec des usagers et non usagers des équipements culturels venellois et des professionnels de la zone d'activité, complétés par les vœux formulés sur l'arbre à message pendant le week-end des Arts dans le parc, sont autant d'éléments recueillis nourrissant le travail de programmation de cet équipement majeur pour la ville.

Près de 27% des personnes sondées confirment consacrer leur temps libre à la culture, devant le sport et les loisirs en nature. On retiendra que 62% d'entre eux se rendent dans les lieux culturels à Venelles et qu'un tiers fréquente la médiathèque actuelle. La lecture figure en bonne première place devant le cinéma et le spectacle vivant.

Lors de cette étape consultative, des attentes fortes ont émergé en particulier pour des instants de convivialité «d'avant» et «d'après»

spectacle. Le souhait d'être informé en amont et de fluidifier les accès au site seront également pris en compte dans le fonctionnement du pôle.

Une autre priorité a été mise en lumière : celle d'offrir un lieu « inclusif », intergénérationnel et interactif, favorisant la créativité, l'apprentissage, la solidarité, le lien social et le partage d'expériences. Ce type de défis sera justement au cœur d'une grande journée de concertation, « le biblioremix » jeudi 24 mars prochain à la salle des fêtes, auquel plusieurs habitants se sont inscrits.

Le rendez-vous « biblioremix »

Ce « biblioremix » permettra d'imaginer ensemble des solutions, en remuant ses méninges, pour répondre à une série de questions : Comment bâtir ensemble une programmation culturelle répondant aux attentes de tous les publics, complémentaires de la programmation aixoise ? Comment se différencier en renforçant l'identité culturelle de Venelles ?

Comment articuler au mieux toutes les pratiques envisagées au sein de ce nouvel équipement : professionnelle, amateur, musicale, artistique, de lecture, d'étude, de découverte, de rencontres... ?

+ **Biblioremix : infos au 04 42 54 93 48**

+ **Suivi en vidéo de la construction du pôle culturel sur venelles.fr**

Visitez le chantier !

Des visites guidées du chantier, organisées par le service culture et animation du territoire, sont ouvertes au public depuis fin 2021.

Prochaines dates : samedis 5 mars, 2 avril, 14 mai et 25 juin

+ **d'infos : 04 42 54 93 10**
culture.animation@venelles.fr
venelles.fr/agenda



Programmation soumise à modifications (annulations, changements, adaptations) en fonction des mesures liées à la crise sanitaire.

MARS – AVRIL – MAI 2022

MARS

MARDI 1^{ER}

Mardi ciné-enfants

Kung fu Panda 3

17h30 – Salle des fêtes

Gratuit sur réservation

04 42 54 09 09

service.jeunesse@venelles.fr



DU 1^{ER} AU 31

Jeunesse - Environnement

**Mensuelle Jeunesse :
L'oustau des insectes**

04 42 54 09 09

service.jeunesse@venelles.fr



JEUDI 3

Culture - conférence

Bonaparte en Égypte ou le rêve inassouvi

19h – Salle des fêtes

4€ / 3€

04 42 54 93 10

billetterie.venelles.fr

SAMEDI 5

Sport

Basket ball : match Nationale masculine 2

BMAV / Grenoble

20h – Salle polyvalente

04 42 54 05 47

venellesbc@bbox.fr

Culture - Loisirs

Atelier d'écriture pour adultes

15h > 18h - Le hameau des

Logissons

07 81 21 75 21

venelles@

lesateliersdelaplume.fr

VENDREDI 11

Théâtre

Opéra pour sèche-cheveux

Tout public à partir de 6 ans

19h – Salle des fêtes

11€ / 9€ / 5€

04 42 54 93 10

billetterie.venelles.fr



SAMEDI 12

Sport

Volley-ball - match pro

PAVVB – Mulhouse

20h – Halle Nelson

Mandela

04 42 54 81 53

contact@pavvb.com

MARDI 15

Danse

Journal d'un vilain petit canard

Tout public

À partir de 8 ans

19h – Salle des fêtes

11€ / 9€ / 5€

04 42 54 93 10

billetterie.venelles.fr



JEUDI 17

Culture - conférence

Les chrétientés provençales et la prédication de Faust de Riez

19h30 – Salle des fêtes

04 42 54 15 02 /

06 22 86 57 30

aux-sources-de@orange.fr

SAMEDI 19

Sport

Basket ball : match Nationale masculine 2

BMAV / La Ravoire

20h – Salle polyvalente

04 42 54 05 47

venellesbc@bbox.fr

Musique

Concert soul funk : The Buttshakers

20h30 - Salle des fêtes

07 82 36 34 39

contact@comparsesetsons.fr

SAMEDI 26

Festivités

Carnaval : Les Années Folles

10h – Place des Logis

04 42 54 09 09

service.jeunesse@venelles.fr



Sport

Volley-ball - match pro

PAVVB – Chamalières

20h – Halle Nelson

Mandela

04 42 54 81 53

contact@pavvb.com

**SAMEDI 26 ET
DIMANCHE 27**

Environnement / brocante
Recyclerie éphémère de Recyclaix

9h-18h salle de la Grande terre
06 64 36 67 03
lapeyredanielle97@gmail.com

SAMEDI 2

Spectacle jeune public
Les grands cabarets des enfants : « Il était un froid ! »

Par Samuel Lachmanowits (compagnie Duschmock)
14h : goûter-spectacle
04 42 58 29 96

lentrepot.venelles@orange.fr

SAMEDI 9

Sport
Basket ball : match Nationale masculine 2

BMAV / Sorgues
20h – Salle polyvalente
04 42 54 05 47
venellesbc@bbox.fr

SAMEDI 30

Musique
Concert funk créole : Dowdelin

20h30 - Salle des fêtes
07 82 36 34 39
contact@comparsesetsons.fr

**DU 30 AVRIL
AU 1^{ER} MAI**

Sport
Football : challenge national Claude Chaparteguy U8 et U9

Le 30 avril : tournoi U8
Le 1^{er} mai : tournoi U9
Parc des sports
06 88 37 88 80
contact@usvenelles.com

AVRIL

DU 1^{ER} AU 30

Animation jeunesse
Mensuelle Jeunesse : Roulez jeunesse !

04 42 54 09 09
service.jeunesse@venelles.fr

VENDREDI 1^{ER}

Spectacle musical
Couleurs cuivres #3

Tout public à partir de 8 ans
19h – Salle des fêtes
11€/9€/5€
04 42 54 93 10
billetterie.venelles.fr



Culture - Loisirs
Atelier d'écriture pour adultes

15h > 18h - Le hameau des Logissons
07 81 21 75 21
venelles@lesateliersdelaplume.fr

MARDI 5

Mardi ciné-enfants
Microcosmos

17h30 – Salle des fêtes
Gratuit sur réservation
04 42 54 09 09
service.jeunesse@venelles.fr



DIMANCHE 10

Élections
Élections présidentielles – 1^{er} tour du scrutin

Bureaux de vote de la ville

DIMANCHE 24

Élections
Élections présidentielles – 2nd tour du scrutin

Bureaux de vote de la ville

JEUDI 28

Culture - conférence
l'Inrap, une expertise diversifiée dans la préservation du patrimoine

19h30 – Salle des fêtes
04 42 54 15 02 /
06 22 86 57 30

aux-sources-de@orange.fr

MAI

DU 1^{ER} AU 29

Solidarité
Triathlon de l'espoir 2022 : ensemble contre la maladie de Charcot

Lieu : au choix
04 42 54 09 09
service.jeunesse@venelles.fr

MARDI 3

Mardi ciné-enfants
Cro Man

17h30 – Salle des fêtes
Gratuit sur réservation
04 42 54 09 09
service.jeunesse@venelles.fr

VENDREDI 6

Concert chanson française
Govrache « Des murmures et des cris »

20h30 – Salle des fêtes

16 € / 12€

04 42 54 71 70

mjcleprest@gmail.com

SAMEDI 7

Sport

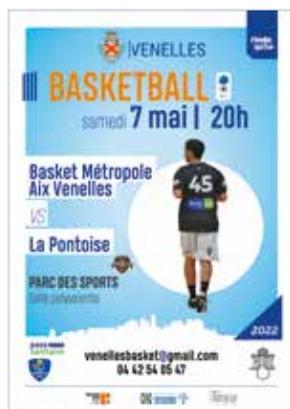
Basket ball : match Nationale masculine 2

BMAV / La Pontoise

20h – Salle polyvalente

04 42 54 05 47

venellesbc@bbox.fr



SAMEDI 14

Culture - Loisirs

Atelier d'écriture pour adultes

15h > 18h - Le hameau des

Logissons

07 81 21 75 21

[venelles@](mailto:venelles@lesateliersdelaplume.fr)

lesateliersdelaplume.fr

Sport

Basket ball : match Nationale masculine 2

BMAV / SMUC

20h – Salle polyvalente

04 42 54 05 47

venellesbc@bbox.fr

JEUDI 19

Culture - conférence

Les campagnes de l'Antiquité tardive – aux origines d'un paysage monumental chrétien

19h30 – Salle des fêtes

04 42 54 15 02 /

06 22 86 57 30

aux-sources-de@orange.fr

VENDREDI 20

Culture - Loisirs

Salon du Livre Jeunesse

À partir de 16h30

Place des Logis

Gratuit

04 42 54 93 10

DU 21 AU 22

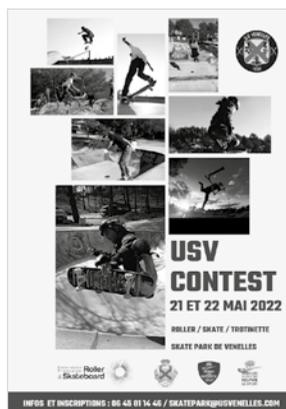
Sport

Contest de glisse de l'USV

Skatepark

06 45 81 14 46

skatepark@usvenelles.com



DU 26 AU 29

Sport - pétanque

4 jours boulistes de l'Ascension

Parc des sports

07 69 14 92 05

regis.monjo@wanadoo.fr

DIMANCHE 29

Sport

25° Foulée Venelloise 2022

Randonnée familiale | 9h

Compétition course à pied | 9h30

Parc des sports

06 65 48 39 99

[speedyclubdeprovence@](mailto:speedyclubdeprovence@laposte.net)

laposte.net

Sport

Tournoi national de tennis de table

8h30 – Halle Nelson

Mandela

06 61 87 63 25

contact@venelles-ping.com

CORONAVIRUS

Protégeons-nous les uns les autres

COVID-19



Numéros utiles

- **Pompiers : 18 - Police : 17- SAMU : 15**
- **Urgences sourds et malentendants : 114**
- **Police municipale : 04 42 54 93 40**
- **Gendarmerie : 04 42 54 25 70**
- **SOS Médecin : 3624**
- **Médecin de garde : 04 42 26 24 00**
- **Centre antipoison : 04 91 75 25 25**
- **Urgences Hôpital d'Aix : 04 42 33 90 28**
- **Hôpital privé de Provence : 04 42 33 88 00**
- **SOS vétérinaire : 0899 700 680**
- **Urgence dentaire : 08 92 56 67 66**

• Écoles :

- Maternelle du Mail : 04 42 54 93 30
- Maternelle du Centre : 04 42 54 93 29
- Primaire des Cabassols : 04 42 54 10 00
- Primaire Maurice Plantier : 04 42 20 06 02
- Primaire Marcel Pagnol : 04 42 54 66 49

• Périscolaire :

- École des Cabassols : 06 68 67 65 40
- École Maurice Plantier : 07 63 51 64 56
- École Marcel Pagnol : 06 75 21 34 92
- École du Mail : 06 21 44 25 80
- École du centre : 07 62 11 97 26

- **Mairie de Venelles : 04 42 54 16 16**

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 8h > 12h et 13h > 17h
et samedi : 9h > 12h

- Services techniques : 04 42 54 93 24
- Centre communal d'action sociale : 04 42 54 98 00
- Service culture et animation du territoire : 04 42 54 93 10
- Service scolaire : 04 42 54 52 52
- Service jeunesse : 04 42 54 09 09
- Service sports et vie associative : 04 42 54 44 80
- ALSH l'Oustau (Centre de loisirs) : 04 42 27 13 30

- **La Poste de Venelles : 3631**

- **Centre aquatique Sainte Victoire : 04 88 72 93 10**

- **Déchetterie : 08 10 00 31 10**

- **Aix en bus : 09 70 80 90 13**

- **Régie des eaux du Pays d'Aix : 04 42 54 33 82**

- **ENEDIS : 09 72 67 50 13**

- **GRDF : 09 69 36 35 34**

- **Sous-préfecture : 04 42 17 56 00**



Nouveaux professionnels

Naturopathe Iridologue

Nicolas Bertolotti

5 rue de la Touloubre

Tél. : 06 69 59 84 75

www.nicolas-bertolotti-naturopathe-iridologue.fr

Opticien

Optical Center

132 allée du Verdon

Tél. : 04 13 41 63 63

Ouvert du lundi au samedi
de 10h à 19h

<https://opticien.optical-center.fr/699-opticien-venelles-optical-center>

Pressing

Aqua Clean Pressing

15 rue des Écoles

Tél. : 04 42 54 03 33

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à
12h30 et de 14h30 à 19h

Société de nettoyage de locaux médicaux et professionnels

Elite Bio Nettoyage

22 rue de l'Agnel, résidence la
Campanella bat 2

Tél. : 06 36 95 28 47

sylbp1967@gmail.com

Solutions de climatisation et de chauffage

ACCE Home

43 Avenue de Mouliero

Tél. : 04 42 38 46 04

www.ac-ce.fr

Création et vente de macarons

Ateliers pour enfants

Les Macarons de Nolwenn

918 chemin de Fontcuberte

Tél. : 06 69 27 82 63

facebook : Les-macarons-de-
Nolwenn

Formation, Coaching, Bilan de compétences & VAE

Hors Piste Conseil

41 Avenue des Ribas

Tél. : 06 31 33 52 80

<https://horspisteconseil.fr>

Bilan de compétences

ACV ACCESS

Villa Bamboo Thai, 23 bis Val de
Tourame

Tél. : 06 10 07 01 89

www.accesshorizon.fr

Institut de Beauté

CILSTERS

Résidence le Ventoux, bât C

Tél. : 06 27 55 62 06

angelique-guerriero@hotmail.fr

Restaurant

LA CHOUETTE A SA PLACE

45 av. Maurice Plantier

(ex-Gourmandine)

Tél. : 06 19 75 04 65

Carnet

Naissances

Ouways EL GHOUDANI né le 7 octobre 2021
 Andréa VALSECCHI NUGOLI né le 15 octobre 2021
 Gabin FERREOL né le 17 octobre 2021
 Marius LEMOINE né le 17 novembre 2021
 Jules FRANCES ARNOLD né le 18 novembre 2021
 Paul FORTE né le 1^{er} décembre 2021
 Nolan JASPART COUVERT né le 1^{er} décembre 2021
 Abel JOUOT NICAISE né le 5 décembre 2021
 Ava DUMAS née le 9 décembre 2021

Éléna COMITE née le 10 décembre 2021
 Félix GIRALDI né le 16 décembre 2021
 Chloé COURILLEAU née le 19 décembre 2021
 Loïc SANCHEZ né le 23 décembre 2021
 Lilio CLEMENT né le 27 décembre 2021
 Julie PLUMIER née le 29 décembre 2021
 Nelio ALAIMO-DAROLLES né le 29 décembre 2021
 Albane GUÉRIN née le 30 décembre 2021
 Florine DESDOUITS née le 1^{er} janvier 2022
 Léa BARTHELEMY née le 11 janvier 2022



Mariages

Victoria NOVELLA et Alba LUCAS LAZARO le 22 janvier 2022

Décès

Eugène DRIVET décédé le 10 octobre 2021 (91 ans)
 Georges CAROL décédé le 12 octobre 2021 (86 ans)
 Bernard ANDRÉ décédé le 15 octobre 2021 (90 ans)
 Robert VITON décédé le 18 octobre 2021 (81 ans)
 Jacques ZIPPERLIN décédé le 25 octobre 2021 (88 ans)
 Charles WATERSON décédé le 31 octobre 2021 (80 ans)
 Maria FRANDINO veuve PERRY décédée le 31 octobre 2021 (91 ans)
 Gérard MOREAU décédé le 3 novembre 2021 (89 ans)
 Annie DELLI veuve ANDRÉ décédée le 14 novembre 2021 (79 ans)
 Rosa MARTINEZ veuve PELEGRIN décédée le 14 novembre 2021 (100 ans)
 Odile JOLY veuve DELAPORTE décédée le 1er décembre 2021 (87 ans)
 Louis DEWEZ décédé le 1er décembre 2021 (76 ans)
 Raymonde FABRE veuve PANAGIOTIS décédée le 2 décembre 2021 (99 ans)



Eliane LIAUTIER décédée le 11 décembre 2021 (77 ans)
 Marguerite PAIRE épouse ARNOUX décédée le 12 décembre 2021 (78 ans)
 Lucien BERTHET décédé le 14 décembre 2021 (88 ans)
 Aysho ASAM K décédé le 14 décembre 2021 (68 ans)
 Alain FAURIS décédé le 18 décembre 2021 (72 ans)
 Colette BOYER épouse GROFF décédée le 18 décembre 2021 (100 ans)
 Odile GENTY épouse MOULIN décédée (94 ans)
 Jean-Pierre MOSCONI décédé le 20 décembre 2021 (66 ans)
 Félicien LOPEZ décédé le 21 décembre 2021 (92 ans)
 Elisabeth MATTEODA épouse DEMARIA décédée le (94 ans)
 André ARNAUD décédé le 28 décembre 2021 (87 ans)
 Geneviève LEFÈVRE veuve LÉVÈQUE décédée le 30 décembre 2021 (85 ans)
 Jacques BOUTIERE décédé le 4 janvier 2022 (82 ans)
 Micheline POLLET veuve FONTAINE décédée le 11 janvier 2022 (89 ans)
 Gérard BADILLO décédé le 15 janvier 2022 (76 ans)

Permanences

En Mairie

- **Arnaud Mercier**, Maire.
Le samedi matin sur rendez-vous : 04 42 54 95 82 ou 04 42 54 93 05
- **Marie Sedano**, 3^{ème} adjointe, déléguée à l'urbanisme et à l'aménagement de l'espace.
Sur rendez-vous : 04 42 54 93 16
- **Philippe Dorey**, 4^{ème} adjoint, délégué à la sécurité publique et routière, à la police municipale, à la vidéoprotection et aux anciens combattants.
Sur rendez-vous au : 04 42 54 93 40
- **Lionel Tchareklian**, délégué au développement économique et commercial, à l'emploi, à l'agriculture et l'espace public.
Sur rendez-vous : 04 42 54 93 37

Au centre communal d'action sociale

- **Valérie Busso**, déléguée à l'action sociale
Sur rendez-vous : 04 42 54 98 00
- **Assistants sociaux du Conseil départemental 13**
Sur rendez-vous : 04 13 31 84 10
- **Conseiller en succession épargne et fiscalité, avocats et conciliateur de justice**
Sur rendez-vous : 04 42 54 98 00
- **Mission locale**
Sur rendez-vous : 04 42 61 72 99
- **Parcours handicap**
Sur rendez-vous : 0 800 400 413
- **Plan Local Insertion et Emploi**
Sur rendez-vous : 04 42 54 98 00
- **Psychologue, école des parents et des éducateurs**
Sur rendez-vous : 04 42 59 64 53

• UFC Que Choisir

Sur rendez-vous le 1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois, de 9h à 12h :
04 42 93 74 57

Autres permanences

- **Voisins vigilants** : 04 42 54 93 18
- **Opération tranquillité vacances** : 04 42 54 93 40
- **Huissier de justice** : 04 42 67 11 51
- **Architecte Conseil du CAUE 13** : chaque 1^{er} mardi du mois, l'après-midi au service urbanisme de la mairie au Pôle aménagement - 302 rue de la gare - Immeuble l'Ombrière, rez-de-chaussée, Bât. C - Sur rendez-vous : 04 42 54 93 16

À la salle Lou Triboulet

- **Notaire** : le 1^{er} jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h

Calendrier

MARS

- DIMANCHE 6
Pharmacie de PUYRICARD
- DIMANCHE 13
Pharmacie de PEYROLLES
- DIMANCHE 20
Pharmacie du VILLAGE DU SOLEIL
- DIMANCHE 27
Pharmacie POUSSARDIN

AVRIL

- DIMANCHE 3
Pharmacie de JOUQUES
- DIMANCHE 10
Pharmacie de LA TOULOUBRE
- DIMANCHE 17
Pharmacie LEONARDO
- LUNDI 18
Pharmacie DU SOLEIL
- DIMANCHE 24
Pharmacie TROCELLO

MAI

- DIMANCHE 1^{ER}
Pharmacie des LOGISSONS
- DIMANCHE 8
Pharmacie de PUYRICARD
- DIMANCHE 15
Pharmacie de PEYROLLES
- DIMANCHE 22
Pharmacie du VILLAGE DU SOLEIL
- JEUDI 26
Pharmacie POUSSARDIN
- DIMANCHE 29
Pharmacie JOUQUES

Coordonnées

Pharmacie DU SOLEIL

56, rue Maurice Plantier
13770 VENELLES
04 42 54 70 34

Pharmacie DES LOGISSONS

100, av. des Logissons
13770 VENELLES
04 42 54 27 42

Pharmacie DU VILLAGE DU SOLEIL

Résidence Village Soleil
3500, route du Puy-Sainte-Réparate
13540 PUYRICARD
04 42 92 04 10

Pharmacie LA TOULOUBRE

Parc de la Rostolane
50, place Waldeck Rousseau
13540 PUYRICARD
04 42 92 18 19

Pharmacie de PUYRICARD

2, chemin des écoles
13540 PUYRICARD
04 42 92 10 45

Pharmacie LEONARDO ET POPPE

4, avenue du Cours
13610 LE PUY SAINTE RÉPARADE
04 42 61 95 43

Pharmacie TROCELLO

9, avenue de la Bourgade
13610 LE PUY-SAINTE-RÉPARADE
04 42 61 96 69

Pharmacie POUSSARDIN

1, av. de la Pourane
13650 MEYRARGUES
04 42 57 50 16

Pharmacie AMORETTI

24, Route Nationale
13860 PEYROLLES-EN-PROVENCE
04 42 57 80 39

Pharmacie MENARD/BOUVARD

1, bd. du Réal
13490 JOUQUES
04 42 67 62 40

Collecte et recyclage des déchets



Collecte en porte à porte :
pensez à sortir votre
bac la veille au soir !

Secteur 1

Le Claou, Les Cabassols,
Fontcuberte, Centre-Ville,
Hauts-le-Venelles, Gendarmerie,
Grande terre.

- Bac jaune : déchets recyclables
> 1 mercredi sur 2
- Bac noir : ordures ménagères
> Lundi et vendredi

Secteur 2

Les Logissons, Campagne, Violaine,
Les Faurys, route de Couteron

- Bac jaune : déchets recyclables
> 1 jeudi sur 2
- Bac vert : ordures ménagères
> Mardi et samedi

⊕ Le calendrier détaillé des jours
de collecte est disponible sur
venelles.fr (> Venelles au
quotidien > Propreté/déchets)

NOUVEAU : La première « mini-déchetterie » est mise en place sur le parking vers l'école Marcel Pagnol. Vous pouvez y recycler vos petits objets tels que : stylos, capsules de café, lunettes, piles, cartouches d'encre, petits appareils électroniques, bouchons.

Collecte en points d'apports volontaires



- Rue Eugène Bertrand Bas
- Couteron – Mollet
- Rue de la Reille
- Chemin du Cimetière
- Place de la Grande Terre
- Chemin Du Stade – Passerelle
- Allée du Parc
- Rue de l' Agnel – La Roberte
- Rue des Isnards – Les Tilleuls
- Avenue Maurice Plantier – Ventoux
- 11 Chemin Du Collet Redon –
- Complexe sportif
- Rue du Claou – Les Bosquets
- Rue des Piboules
- Chemin de la Bosque
- Avenue des Faurys
- Avenue de la Grande Bégude
- Route des Logissons – Rond Point
- Metro Venelles
- Route de la Touloubre – Les Sycomores
- Avenue des Logissons – Hameau des logissons
- Rue de la Carraire
- Les Logissons – Pruneliers
- Rue Des Michelons – La Croix

Ramassage des encombrants

Le 3^e mardi de chaque mois, un service de ramassage des encombrants est à votre disposition - 04 42 91 49 00



VENELLES



JOURNAL D'UN VILAIN PETIT CANARD

Mardi **15 mars** à 19h
Salle des fêtes



Théâtre / Danse

Factory Compagnia

2022

+ 04 42 54 9310 / culture.animation@venelles.fr
venelles.fr



VENELLES



SALON DU LIVRE JEUNESSE

Vendredi **20 mai** à partir de 16h30
Place des Logis



**Dédicaces, ateliers créatifs,
animations marionnettes**

2022

+ 04 42 54 9310 / culture.animation@venelles.fr
venelles.fr



VENELLES

#Venelles animée

CARNAVAL

sam. **26 mars** 10h > 13h

« Les Années Folles »

Venez déguisés !



**10 stands d'animations
dans la ville**

2022

+ d'infos : 04 42 54 09 09
service.jeunesse@venelles.fr



VENELLES

Planète sportive

FOULEE VENELLOISE

dimanche **29 mai**

25^e édition

PARC DES SPORTS

Randonnée familiale | 9h
Compétition course à pied | 9h30



2022

+ speedyclubdeprovence.com

